

Culture | Fronde contre révolution à l'université de La Rochelle



Alors qu'elle a entamé à l'automne sa dernière année de contrat d'établissement en cours, l'université prépare depuis plusieurs mois sa rentrée 2018-2019. Le conseil d'administration devait voter ce lundi 18 décembre le nouveau projet pédagogique initié par son président Jean-Marc Ogier et son équipe. Un programme relativement révolutionnaire pour une université française, et qui n'est pas du goût de tout le monde. Une fronde étudiante s'est en effet organisée ces dernières semaines. Jean-Marc Ogier estime pourtant que l'avenir de l'université rochelaise est en jeu.

Se démarquer pour survivre

A l'heure où l'Etat redessine ses centres universitaires en pôles d'excellence, réservés à une dizaine de grandes villes, l'Université de La Rochelle doit se démarquer pour survivre, selon Jean-Marc Ogier. Une adaptation d'autant plus nécessaire que la société évolue également. Le monde professionnel, et en particulier les entreprises, sont en attente de jeunes formés à leurs réalités quotidiennes, concrètes et pratiques. Les profils des candidats à l'université ont également changé : « Aujourd'hui, les étudiants ne sont plus seulement des bacheliers issus des filières générales. Ils ont tous les âges et viennent de toutes les filières – nous avons des jeunes issus de bac pro mais aussi et de plus en plus, des actifs qui reprennent une formation. Il est donc nécessaire de s'adapter à ces profils », explique Jean-Marc Ogier, qui entend également lutter contre l'échec à l'université (43% de taux de réussite des étudiants inscrits à l'université au niveau national).

Interdisciplinarité et cas pratiques

Pour adapter l'enseignement au monde de demain, Jean-Marc Ogier propose de décroquer les matières et donc de refondre en un seul collegium les facultés de Droit, Sciences Humaines et Sciences Physiques, pour laisser la liberté aux étudiants de piocher dans n'importe quelle branche, afin de se constituer une formation à la carte, un peu à l'américaine. En plus de l'enseignement de la discipline principale, appelé « majeur », les étudiants pourront choisir plusieurs options, ou « mineures », dans d'autres matières ou d'un enseignement pratique. En plus des traditionnels cours magistraux, travaux pratiques ou dirigés, les étudiants auront un tiers de leurs heures dédiées à l'étude de cas pratiques. L'Université envisage notamment de créer une plateforme numérique où par

exemple, des chefs d'entreprises ou des professionnels d'un secteur (scientifique, juridique, sociétal) pourraient soumettre aux étudiants une problématique rencontrée dans leur activité. Charge à eux d'y répondre, ce qui fait appel à la fois à l'application de leurs connaissances, à la méthodologie de recherche, au développement de l'argumentation et même, à l'apprentissage du travail collégial, certaines questions nécessitant de travailler à plusieurs... comme dans la vie professionnelle. Ce modèle d'enseignements ne remettraient en cause ni le nombre d'heures ni de matières enseignés, et serait applicable en licence. En revanche, des « mineurs » dits « métiers » seront créés pour permettre d'aborder certains secteurs d'activités. La première « mineure métier » créée concernerait ainsi les métiers portuaires, en partenariat avec le port des Minimes de La Rochelle.

Développer les métiers du numérique

Toujours dans cette volonté d'adapter les formations aux métiers du futur, les responsables de plusieurs licences professionnelles de l'IUT et de la faculté des Sciences se sont associés pour créer « une école du web », ouverte à la rentrée 2018. Ce dispositif permettra de proposer 5 licences professionnelles (bac+3) en métiers du web : « Développeur web full stack » ; « Web designer intégrateur » ; « Développeur mobile full stack » ; « Développeur mobile et IOT » ; « E-commerçant » ; « web rédacteur ».

Se spécialiser en « Littoral urbain durable »

Toujours pour se démarquer, Jean-Marc Ogier entend spécialiser son université. Faute de pouvoir rivaliser en terme de moyens avec de gros centres universitaires comme Bordeaux, il compte miser sur ce que La Rochelle fait de mieux : la recherche en lien avec la mer et celle en lien avec le développement durable, en particulier l'éco-construction. La Rochelle a déjà des centres de recherches de poids en la matière, avec l'Institut du Littoral et le laboratoire expérimental Tipee. A l'horizon 2020, l'université devrait donc concentrer toute sa partie « recherche » (hors premier cycle, ndlr) sur une thématique « littoral urbain durable », avec la création d'un institut dédié. Objectif : « répondre aux grands défis sociétaux du XXIe siècle à travers la recherche et l'expérimentation », de type comment concilier constructions durables (innovantes, performante, limitant son impact écologique) et problématiques littorales (submersions, érosions, destructions de milieux naturels, etc.). L'université espère ainsi faire de La Rochelle une référence européenne voire mondiale en la matière. Le projet a été salué par de grands groupes comme ENGIE ou EDF et reçu le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine.

Un projet contesté

Le projet porté par Jean-Marc Ogier devait initialement être soumis au vote du conseil d'administration le 27 novembre. Mais plusieurs professeurs et un groupement d'étudiants rochelais réunis sous la bannière de « Collectif rochelais contre la dégradation de l'enseignement universitaire » (1) s'y est farouchement opposé, obligeant le président à reporter le vote en ce 18 décembre... ajourné également, suite à des menaces qu'aurait reçu le président ces derniers jours.

Constitué suite à une lettre ouverte de 12 professeurs contestataires issus de la fac de Droit, ce collectif voit dans ce projet une « dégradation inquiétante de la qualité de l'enseignement universitaire Rochelais » qui serait selon eux liées à des motivations de réductions budgétaires. D'après leur calcul, ce projet réduirait « d'un tiers le volume de cours [...] Et nous ne voulons pas devenir un établissement de seconde zone ». A travers leurs revendications, ces étudiants de Sciences Humaines expriment surtout une crainte d'être abandonnés au profit des étudiants des Sciences Physiques. Des inquiétudes entendues par Jean-Marc Ogier, qui admet n'avoir peut-être pas suffisamment communiqué sur son projet. « Je constate qu'il y a surtout des incompréhensions. Il n'a jamais été question de réduire le volume d'enseignement, ni d'opposer sciences humaines et sciences dures », explique le président avant de rappeler que le volume horaire est fixé par l'Etat au niveau national (1500h en moyenne pour une licence), tout comme les contenus pédagogiques et les examens. « Le tiers d'heures évoqué est la partie « enseignement actif », expérimental, mais ils en apprendront autant à étudier des cas pratiques dans leur domaine que les étudiants des sciences physiques. Par exemple, en droit, on peut parfaitement soumettre des problématiques juridiques qu'ils devront solutionner comme de vrais juristes. A mon sens, ça apprend autant le métier voire mieux que de ne faire que de la théorie. » Jean-Marc Ogier précise également qu'en février dernier, le garde des Sceaux lui-même a appelé à une formation davantage basée sur la pratique des étudiants.

Malgré la pression très forte et très hostile du mouvement étudiant, Jean-Marc Ogier se dit prêt à dialoguer avec les contestataires. Il se donne trois mois pour « discuter » avant de soumettre à nouveau le projet au conseil d'administration de mars 2018. En attendant cette date fatidique, il a reçu le soutien d'une partie des enseignants chercheurs de l'université, ainsi que du maire et président de l'agglomération Jean-François Fontaine, dans une lettre ouverte. Lui aussi voit dans le programme de Jean-Marc Ogier un projet d'avenir nécessaire.

L'université en chiffres

- 8486 étudiants inscrits à la rentrée 2017
- + 3% d'inscrits par rapport à l'an dernier, tous niveaux confondus, avec une augmentation dans certaines disciplines comme le droit et la gestion
- 25, le nombre de bougies que l'université soufflera en 2018.

(1) Le collectif et leurs revendications : <https://www.facebook.com/groups/1724634154511583/>

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 18/12/2017

[Url de cet article](#)